CONDITIONS D'UTILISATION

Clause dérogatoire au règlement général intérieur des locations qui se substitue à celui-ci

Le Souchay
Saint Rémy en Mauges

Une déclaration doit être faite en mairie pour tout évènement rassemblant plus de 300 personnes dans la salle, la présence d'un agent SSIAP est obligatoire.

Le Bar (clause dérogatoire à l'article 2)
La location du bar ne sera définitive que 2 mois avant la date du jour de celle ci afin de ne pas empêcher une location type mariage.

Appareils de chauffage (dérogatoire à l'article 6)
Règlage du chauffage par l'utilisateur

Caractéristiques techniques

Le souchay est composé d'une salle et d'un bar, il est possible de louer uniquement le bar

La salle
Capacité d'accueil : 305 personnes dont 200 assises
Surface : 305 m²
Equipements :

- tables rectangulaires
- scène de 25 m²
- sono (Tout type : USB / CD / Ordinateur / Micros HF), videoprojecteur (tout type de cable : HDMI / VGA, écran grande dimension électrique)
- un hall d'entrée (bar), 3 placards réfrigérateurs de 700 l , 270 verres ordinaires, 2 plaques électriques
- une cuisine équipée avec, un grand réfrigérateur, four vapeur, gazinière pro 4 feux, 1 plaque électrique, 1 sauteuse, un four mixte (mise en place des grilles par le service cantine), lave-vaisselle pro, vaisselle basique et luxe, 1 extincteur
- espace extérieur ; 8000 m2 de verdure et 2800m2 de parking (salle de sport + salle Souchay)
- Plan d'eau sécurisé à proximité
- 3 extincteurs

Le bar
capacité d'accueil : 97 personnes dont 50 assises
surface : 97 m²

- 1 extincteur

Consignes

Remise en l'état

Après utilisation de la salle, remettre les tables et les chaises selon le plan affiché.

Cuisine
La cuisine n'est pas mise à disposition pour les concours ou jeux (utilisation des équipements du bar)

Réserve matériel
Chaises : utiliser les diables pour les transporter et les ranger piles de 10.

Eclairage
Salle de bar, pergola et appliques murales : boîtier électrique dans le bar, partie basse
Grande salle : petit boîtier à côté de l'armoire électrique : tourner la petite clé pour allumer la première rampe,

et enfoncer les 3 autres interrupteurs.

Parking : une programmation est prévue pour l'éclairage du parking, à mettre en route par l'utilisateur de la salle.

Déchets
Déposer les sacs poubelles bien fermés dans les containers jaune et noir dans le local fermé à clé à l'extérieur (côté cuisine).

Sono
La sono doit être exclusivement branchée sur les prises électriques prévues à cet effet et indiquées.

Sécurité
N° d'urgence :
pompiers 18 ou 112
samu 15

Un téléphone d' urgence est mis à disposition à côté du local électrique dans la salle et **doit être utilisé uniquement** pour les appels d'urgence

Un défibrillateur est mis à disposition à l'entrée de la salle sous le porche.

En cas d'urgence ou de problèmes techniques, vous pouvez contacter l'élu d'astreinte dont le numéro est affiché dans la salle







